



Le développement durable concilie la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique, le progrès social et la bonne gouvernance.

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN BRETAGNE



L'ADEME ET L'ÉTAT S'ASSOCIENT ET SE MOBILISENT POUR LA RÉUSSITE DE L'OPÉRATION SUR LE TERRITOIRE BRETON : ORGANISATION DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN BRETAGNE.

Le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer souhaite, à travers cet événement, s'inscrire dans la continuité des efforts engagés dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. La Semaine du développement durable a permis, depuis 7 ans, une prise de conscience collective autour des enjeux du développement durable.

En 2010, pour la 8^{ème} édition, le Ministère a décidé de poursuivre sur le thème **des changements de comportements en faveur du développement durable**. L'objectif : inciter les Français à favoriser le développement durable dans toutes les situations de leur vie quotidienne et les engager à modifier leurs comportements de façon pérenne, en profitant des moyens mis à leur disposition.

Site national : www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

Inscription possible jusqu'au 31 mars pour intégrer le programme national et régional.



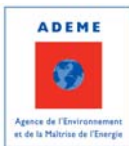
LES TROPHEES DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN BRETAGNE RÉCOMPENSENT LES ACTIONS INNOVANTES CONDUITES EN 2009-2010

www.tropheesdd-bretagne.org

Organisateurs :



DREAL BRETAGNE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - CS 96515
Tél. : 02 99 33 45 55 - Fax : 02 99 33 44 33
www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr



ADEME - AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
33 boulevard Solférino - CS 41217 - 35012 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 85 87 00 - Fax : 02 99 31 44 06
www.ademe.fr/bretagne

Partenaires :



DEPÔT DES CANDIDATURES

Uniquement sur www.tropheesdd-bretagne.org
Jusqu'au 5 mars 2010 à 17h00

- 4 dimensions du développement durable**
 - économique
 - sociale
 - environnementale
 - de gouvernance
- 4 catégories de porteurs d'actions**
 - association
 - entreprise
 - établissement d'enseignement
 - collectivité territoriale
- 1 trophée spécifique "Biodiversité"**
- Dans les 4 départements bretons**



Une action dans le cadre de la semaine du développement durable

5^e TROPHEES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010

LA BRETAGNE SE MOBILISE

Du 1^{er} au 7 avril 2010



5^{vet} TROFEOÙ AN DIORREN PADUS 2010 EN EM VODAN A RA BREIZH



www.tropheesdd-bretagne.org

L'ENVIRONNEMENT

L'ENVIRONNEMENT EST LA MATIÈRE PREMIÈRE DE NOS EXISTENCES. NOUS Y PUISONS NOS RESSOURCES VITALES : EAU, AIR, ÉNERGIE, NOURRITURE.

En Bretagne, les richesses du patrimoine environnemental sont exceptionnelles mais elles sont menacées. C'est pourquoi les acteurs bretons du développement durable proposent des actions de sensibilisation à la qualité de l'eau, à la beauté des paysages, aux pratiques écologiques du jardinage, aux énergies durables et à la maîtrise de l'énergie, à la réduction des déchets et des pollutions de toute sorte, etc.

L'enjeu du futur est double : ne pas épuiser les ressources et ne pas dégrader de façon irréversible nos écosystèmes et la biosphère.

LE SOCIAL

L'INJUSTICE SOCIALE, DE PAR LA PLANÈTE ET DANS CHACUN DE NOS TERRITOIRES, RESTE FORTE : PAUVRETÉ, EXCLUSION, INTOLÉRANCE, INDIFFÉRENCE ALOURDISSENT LA VIE DES UNS AU PROFIT DES AUTRES.

Apprendre à vivre ensemble est un idéal partagé par les acteurs du développement durable, idéal à partager avec tous, au travers de démarches complémentaires :

- s'ouvrir à la différence et accueillir l'autre dans un souci d'accès aux droits, d'équité, d'égalité et de lutte contre les discriminations,
- protéger et valoriser le patrimoine culturel,
- développer le sentiment d'appartenance au projet social et renouer avec l'intérêt public. Faire que les projets individuels et collectifs ne s'excluent pas mutuellement.

Pas de vie sociale ni de vie économique sans l'environnement!

L'ÉCONOMIE

UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET RESPONSABLE, OU COMMENT RESTER ÉCONOMIQUEMENT EFFICACE SANS QUE CELA NE NUISE, NI À LA QUALITÉ DE LA VIE HUMAINE, NI À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.

Pour répondre à cette question, les acteurs du développement durable souhaitent que l'économie devienne solidaire, équitable, responsable : qu'une éthique accompagne la pratique.

À l'échelle collective des entreprises, groupements ou collectivités tout autant qu'à l'échelle individuelle, nous pouvons tous réfléchir aux impacts sociaux et écologiques de nos actes économiques.

Nos choix d'épargnants, d'investisseurs, de producteurs, de consommateurs, de commerçants ne doivent plus nuire au partage des richesses et à la qualité environnementale.

LA GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE EST UN MOYEN D'ASSOCIER AU MAXIMUM TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PRISE DE DÉCISION (CONCERTATION, PARTICIPATION, CO-DÉCISION). ELLE EST LE CADRE INCONTOURNABLE DE L'EFFICACITÉ DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Le développement durable est aussi un développement responsable. Il s'agit tant de la responsabilité des porteurs de projets ou de politiques que de celle des parties prenantes (habitants, associations, monde économique, institutions, partenaires sociaux, collectivités...). La gouvernance cherche à associer le plus possible d'acteurs à l'élaboration et la réalisation des décisions afin qu'elles soient légitimes et efficaces.

La gouvernance implique le respect des principes d'égalité entre individus et groupes, de juste accès au savoir et aux ressources, de répartition équitable des atouts et des contraintes. Elle est par nature liée à un aménagement équitable et solidaire des territoires.



COMMENT PARTICIPER AUX TROPHÉES ?

Peuvent être admis à concourir les porteurs d'actions ponctuelles, continues ou à long terme réalisées en 2009-2010 ou en cours de réalisation en 2010.

• **Dépôt des candidatures** sur le site Internet : www.tropheesdd-bretagne.org jusqu'au 5 mars 2010 à 17h00.

• **Comité de sélection** régional se réunissant fin mars 2010, afin de sélectionner 16 projets.

• **Remise officielle des Trophées du développement durable**, au cours de cérémonies organisées dans chacun des départements bretons, pendant la semaine du développement durable.

Ils seront décernés à une association, une entreprise, un établissement d'enseignement et une collectivité territoriale dans chacun des quatre départements bretons, en fonction de l'implication de leurs projets en faveur du développement durable au travers de ses quatre dimensions : économique, sociale, environnementale et de gouvernance.

Cette année, un trophée spécifique "Biodiversité" sera attribué dans chaque département.

Agissons ensemble!



Préservez les richesses de notre patrimoine!

